

EMPL01

# Réforme APE : « On craint les coups de pied dans la fourmilière »

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 au plus tard, les points APE auront disparu. Chaque ministre aura son enveloppe. Ces aides wallonnes financent 60 000 emplois dans les Communes, les CPAS, le non-marchand, l'enseignement, etc. La réforme est attendue. Mais elle suscite aussi beaucoup d'inquiétude. Y compris chez les employeurs. Ils se voient ce vendredi pour en parler.

## ● Interview : Pascale SERRET

Il s'agit de plus de 400 employeurs à avoir bloqué leur matinée de vendredi pour la rencontre-débat organisée à Sambreville par l'Unipso, l'Union d'Entreprises à Profit Social. On va débattre de la réforme des APE (aides à la promotion de l'emploi).

Sur les 60 000 emplois APE, 28 000 concernent le secteur non-marchand. Beaucoup de travailleurs dans les crèches, l'aide aux familles et personnes âgées, la culture, les maisons de repos, etc. Pour l'Unipso, la menace pèse sur 6 000 emplois.

**Pierre Malaise, vous êtes vice-président de l'Unipso. Cette réforme APE du ministre Pierre-Yves Jeholet (Emploi), vous l'attendiez. Ça veut dire qu'elle a quand même des bons côtés, non ?**

Oui. C'est historique. Un ministre de l'Emploi se sépare de plus d'un milliard € de budget pour l'affecter à des politiques fonctionnelles. C'est un gros morceau qui va changer de mains. On réclame ça de longue date. Et on maintient la solidarité avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et puis, aujourd'hui, c'est l'administration de l'emploi (la DGO6) qui doit prendre seule des décisions

sur des compétences relevant d'autres ministres. Ce ne sera plus le cas et c'est un grand pas en avant. Mais il reste beaucoup d'imprécisions. Et le ministre veut un vote avant les vacances parlementaires.

**Depuis des années, Pierre-Yves Jeholet n'évoque pas le système des points APE sans ajouter que c'est « le fait du prince ». C'est aussi votre avis ?**

Il faut nuancer. Il y a eu des attributions assez politiques, de différents partis d'ailleurs. Mais ce n'est pas la majorité des cas. Le ministre pointe des inégalités de traitement pour deux postes équivalents. Mais il ne faut pas oublier

que ça reprend une série de projets depuis la fin des années 70, bien avant les APE (les TCT, les Prime, etc.) C'est propre aux politiques de réduction du chômage. N'oublions pas non plus que des politi-

ques entières se sont construites sur ce système. On n'aurait pas pu les financer autrement.

**Le projet, c'est aussi de retrouver la maîtrise budgétaire. Logique...**

Bien sûr. Mais avec le ficelage prévu, sans budget supplémentaire, on va vers des pertes impor-

tantes pour certaines associations. Ça veut dire une fragilisation du secteur, des pertes d'emplois... C'est un des points dont nous discutons en ce moment avec le cabinet.

**Combien de pertes d'emplois ?**

En moyenne, au premier jour de la mise en œuvre de la période transitoire, de 5 à 10 % des emplois APE seront menacés (6 000 travailleurs). Mais les écarts sont importants : ça va de 3 % pour certains à... 30 %. Si la formule ne change pas. Pour l'instant, le budget est figé.

**La période transitoire commence le**

**1<sup>er</sup> janvier 2019 et elle va durer 2 ans. Il va se passer quoi, concrètement ?**

On craint de la casse tout de suite. Budget fixe, pas d'emplois nouveaux et des enveloppes fermées transférées aux autres ministres, eux aussi soumis à des restrictions. On craint des coups de pied dans la fourmilière. Or, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ça laisse peu de temps pour la concertation. D'autant qu'il y a des élections au milieu du jeu de quilles. Pour nous, le système doit être abrogé plus tard. On la veut, cette réforme. Mais pas dans des délais qui rendent la concertation impossible. Pas dans la précipitation. ■

## VITE DIT

### **Pourquoi pas un terrain de foot ?**

Une autre crainte du secteur : que l'argent transféré aux autres ministres serve à autre chose qu'à soutenir l'emploi. Les ministres seront libres de gérer leur enveloppe. *« C'est un choix. Mais le système est quand même né dans la sphère de l'emploi »*, rappelle l'Unipso.

**Macro/micro** *« Le grand enjeu, c'est de passer de la logique "macro" d'économie du gouvernement à la logique "micro" de chaque employeur qui regarde son budget et veut poursuivre son activité »*, résume Pierre Malaise.

**Mobilisation** Les syndicats du secteur mèneront une action 25 juin, dans le cadre de la réforme APE.